



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

Trente-troisième session

Santiago (Chili), 6-9 mai 2014

Réinscrire l'agriculture familiale à l'ordre du jour de la région Amérique latine et Caraïbes

Résumé

- La région Amérique latine et Caraïbes a accompli de nets progrès en matière de lutte contre la faim et la pauvreté. Dans certains pays, on relève également une réduction des inégalités sur le plan de la répartition des revenus et de l'accès aux services de base comme la santé et l'éducation, entre autres. Cela est dû dans une grande mesure au fort engagement politique de différents gouvernements de la région, engagement qui s'est traduit par l'élaboration et la mise en œuvre de plusieurs politiques publiques dont les répercussions ont été extrêmement positives pour les familles les plus vulnérables.
- Parmi les différents instruments politiques de la région, il convient de citer ceux qui soutiennent l'agriculture familiale¹; ils ont permis de mieux faire comprendre l'importance de ce secteur et les possibilités qu'il offre, notamment en ce qui concerne: i) le renforcement et la dynamisation des économies régionales et territoriales; ii) la contribution à la gestion des ressources naturelles (eau, biodiversité, etc.); iii) le renforcement des stratégies nationales intéressant la sécurité alimentaire et nutritionnelle au regard de la production et de la diversité des aliments; et iv) l'occupation des espaces territoriaux d'une manière équilibrée et durable, avec une contribution à la résolution des problèmes liés à la surpopulation des grandes villes.
- Afin de renforcer et de souligner l'importance de l'agriculture familiale, les Nations Unies

¹ Le concept d'agriculture familiale auquel se réfère le présent document correspond à celui qui est défini dans le Cadre stratégique à moyen terme 2012-2015 de coopération de la FAO à l'agriculture familiale en Amérique latine et aux Caraïbes, lequel prévoit l'inclusion des femmes et des hommes sur un pied d'égalité. Dans le présent document, quand il est question des agriculteurs familiaux, il est entendu que ce terme englobe les deux sexes.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mj927f

ont proclamé 2014 Année internationale de l'agriculture familiale. Le but recherché par cette manifestation est de replacer l'agriculture familiale au cœur des politiques relatives à l'agriculture, à l'élevage, aux pêches artisanales et aux ressources limitées et à la sylviculture au sein des programmes nationaux, en identifiant les différentes lacunes et possibilités à l'heure de favoriser un développement plus équitable, plus durable et plus équilibré.

- Conformément à ces principes, pendant – le deuxième Sommet de La Havane tenu en 2014, la Communauté des États latino-américains et caribéens – a apporté son soutien à l'Année internationale de l'agriculture familiale (point 61 de la déclaration correspondante) et adopté le Plan d'action de développement social pour l'éradication de la faim (point 13 de la déclaration), qui prévoit des mesures à l'appui de l'agriculture familiale et du développement rural durable, dans le but d'améliorer les conditions de vie de ceux qui la pratiquent. En outre, un Groupe de travail *ad hoc* à composition non limitée a été créé dans le but de mettre en œuvre, avec l'appui du Bureau régional de la FAO, un programme d'intégration régionale sur le développement rural et l'agriculture familiale.

Orientations demandées à la Conférence régionale

- Soutenir et contribuer à la mise en œuvre du Plan d'action CELAC 2014, pour ce qui concerne les sections sur l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle; et sur la lutte contre la faim et la pauvreté;
- Demander à la FAO la création d'un mécanisme de coopération Sud-Sud dans la région, qui identifie et mette à la disposition des pays les stratégies, politiques et programmes de développement rural pertinentes, avec l'accent mis sur l'agriculture familiale et la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à M. Tito Díaz, Secrétaire de la trente-troisième Conférence de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes Tito.Diaz@fao.org – Tél. 56-2 2923-2250

I. INTRODUCTION

1. Le présent document a pour but de faciliter les débats de la trente-troisième Conférence régionale de la FAO, en tenant compte de diverses manifestations de l'année 2013, comme le premier débat régional sur l'agriculture familiale, organisé à Santiago du Chili en octobre dernier. Pour produire le présent rapport, diverses initiatives de dialogue politique et l'expérience accumulée par les mouvements sociaux et les gouvernements autour des politiques publiques relatives à l'agriculture familiales ont été tour à tour examinées et évaluées. Le but est de fournir ici des éléments d'analyse sur les problèmes persistants qui font entrave au développement rural et dans un même temps, d'indiquer les principaux enjeux et possibilités qui vont se présenter pendant l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014.

II. SOLUTIONS ENVISAGEABLES POUR RENFORCER LES PROGRAMMES INTÉRESSANT L'AGRICULTURE FAMILIALE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

2. Il ne fait aucun doute que l'Année internationale de l'agriculture familiale 2014 sera une importante occasion de débattre du développement rural et de la contribution de l'agriculture familiale au développement socioéconomique des pays de la région Amérique latine et Caraïbes. Cela a notamment été confirmé par la quantité et la pertinence des arguments avancés au sein de l'Organisation des Nations Unies lors des débats qui ont précédé la proclamation de l'Année

internationale de l'agriculture familiale 2014. Les pays sont convenus que l'objectif visé est de renforcer la visibilité de l'agriculture familiale et de l'agriculture à petite échelle en appelant l'attention mondiale sur le rôle important qu'elle joue au niveau de la lutte contre la faim et la pauvreté, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de l'amélioration des moyens d'existence, de la gestion des ressources naturelles, de la protection de l'environnement et de la réalisation du développement durable, en particulier dans les zones rurales.

3. Le but de l'Année internationale de l'agriculture familiale est de remettre ces pratiques au centre des politiques relatives à l'agriculture, à l'élevage, à la pêche et à l'aquaculture à petite échelle, des politiques environnementales et sociales des programmes nationaux, en identifiant un certain nombre d'enjeux et de possibilités pour favoriser un changement vers un développement plus équitable et équilibré. L'Année internationale de l'agriculture familiale 2014 donnera lieu à de vastes débats et processus de coopération au niveau national, régional et mondial, avec l'objectif de sensibiliser davantage l'opinion, de mieux faire comprendre les défis auxquels sont confrontés les petits agriculteurs et agricultrices, et de contribuer à définir des manières efficaces d'appuyer l'agriculture familiale.

4. Un autre espace politique qui s'ouvre pour réfléchir sur ce thème est la –Communauté des États latino-américains et caribéens–, dont les déclarations faites à La Havane au début de cette année manifestent un appui explicite à l'Année internationale de l'agriculture familiale, ratifié avec le Plan d'action de Caracas des autorités du développement social pour la lutte contre la faim et la pauvreté.

5. Le deuxième point de ce Plan est exclusivement axé sur l'agriculture familiale, et il y est déclaré que celle-ci est une priorité de la Communauté des États latino-américains et caribéens: *«Promouvoir le développement rural durable et l'agriculture familiale, dans le but d'améliorer les conditions de vie des personnes qui la composent, grâce au nivellement des potentiels productifs, l'ouverture de possibilités pour le développement durable des activités agricoles, l'amélioration des processus de production grâce à la fourniture directe d'avis techniques, l'accès à des outils et des technologies pour optimiser les travaux, et la recherche permanente de liens avec les marchés pour garantir des revenus équitables. Réduire les inégalités socioéconomiques qui persistent dans les pays de la région, par le biais de la coopération et de l'intégration régionales et de l'élaboration de politiques publiques qui favorisent l'accès à la terre, aux intrants, à l'eau, aux progrès scientifiques et technologiques, y compris les technologies sociales, au crédit et aux assurances, accorder la priorité à l'achat de produits de l'agriculture familiale en tant qu'instruments importants à l'appui de la production et pour que les agriculteurs, les paysans et les peuples autochtones puissent demeurer dans les zones rurales, l'égalité et l'autonomie économique des femmes rurales, ainsi que les associations et les coopératives».*

6. Plus concrètement, le Plan propose d'envisager la possibilité de créer un fonds régional dont l'objectif sera de «générer des emplois ruraux et de garantir une alimentation rationnelle, de déterminer les lacunes de production présentes dans les segments de l'agriculture familiale des États Membres, dans le but de mettre en place des mesures et des programmes en vue de leur résolution de manière individuelle ou collaborative entre les États et chercher les meilleurs moyens d'appuyer, grâce à des activités de formation, d'évaluation technique et de développement d'investissements, qui tendent au renforcement de la productivité de l'agriculture familiale dans la région, en intégrant des technologies et en optimisant les processus. Demander à la présidence intérimaire de prendre des mesures urgentes pour fixer la date et le lieu de cette réunion».

7. Le Plan indique également la création d'un groupe de travail *ad hoc* à composition non limitée coordonné par la présidence intérimaire de la Communauté des États latino-américains et caribéens, l'objectif visé étant de mettre en œuvre, avec l'appui du Bureau régional de la FAO, un programme d'intégration régionale portant sur le développement rural et l'agriculture familiale, et d'envisager des alternatives pour l'échange d'expériences et la coopération entre les pays de la Communauté des États latino-américains et caribéens. Le groupe de travail bénéficierait de la contribution d'organisations d'agriculteurs familiaux et encouragerait le dialogue et la coopération sur le développement territorial rural et l'agriculture familiale, paysanne et autochtone à partir des initiatives lancées par les États Membres.

8. Ainsi, pour ce qui a trait à l'agriculture familiale, il serait important que la trente-troisième Conférence régionale de la FAO renforce et encourage le dialogue et la coopération conformément aux directives de la Communauté des États latino-américains et caribéens, avec l'accent mis sur les initiatives lancées par les États Membres et les organismes de développement présents dans la région.

III. POIDS POLITIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

9. *L'agriculture familiale et son potentiel pour répondre à la demande mondiale d'aliments:* Aujourd'hui, l'avis largement partagé est que ce secteur présente un fort potentiel pour augmenter l'offre en aliments et améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables des zones rurales. Les agriculteurs familiaux produisent près de 70 pour cent des aliments qui composent le panier d'aliments de base de certains pays de la région (FAO, 2012), ce qui fait d'eux, pour les gouvernements, un pilier fondamental de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la lutte contre la faim et la malnutrition, en particulier l'obésité. Du point de vue urbain et en lien avec les activités de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de nombreuses expériences d'agriculture urbaine et péri-urbaine s'inscrivent également dans le cadre de l'importance de l'agriculture familiale productrice d'aliments, les expériences menées à Cuba et en Bolivie étant particulièrement notables.

10. *Contribution de l'agriculture familiale à la société et à l'élaboration des politiques publiques de la région:* On peut juger de la visibilité du secteur et du potentiel de l'agriculture familiale à l'heure de produire des biens et des services de qualité au regard de son importance au niveau du PIB sectoriel de la région, de la création d'emplois ruraux (occupation de la main-d'œuvre), de la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, de la richesse pluri-ethnique qu'il représente, et de sa contribution à la lutte contre la pauvreté rurale.

11. *Institutionnalisation publique avec l'accent mis sur le développement de l'agriculture familiale:* À l'heure actuelle, la région dispose de multiples instruments de politique publique qui ont été examinés dans différentes tribunes de dialogue politique. Nombre d'entre eux ont été testés et appliqués par les gouvernements, d'autres ont été adaptés et internalisés à partir des organisations d'agriculteurs familiaux de la région. La plupart des pays ont mis en œuvre des politiques de développement rural et des programmes d'augmentation de la production et de développement social qui ont renforcé leurs accès aux politiques publiques, avec des répercussions positives sur les revenus et une amélioration des moyens d'existence des agriculteurs familiaux. Néanmoins, il convient d'élargir l'institutionnalisation du développement rural et sa couverture grâce à une approche intersectorielle, l'adapter et perfectionner radicalement l'articulation public-privé² (gouvernance) afin d'améliorer l'offre politique à l'égard du secteur.

12. *L'agriculture familiale en tant que fournisseur potentiel d'aliments sains et nutritifs:* Par ailleurs, l'OPAS/OMS – Organisation panaméricaine de la santé – attire l'attention sur la persistance et/ou l'augmentation de différentes formes de malnutrition et de maladies non transmissibles liées au régime alimentaire comme l'obésité et le diabète, de manière généralisée chez les enfants, les jeunes et les adultes. Afin d'apporter à ce problème une réponse cohérente et intégrée, il convient de rapprocher les programmes d'agriculture familiale, de sécurité alimentaire, de protection de nos ressources naturelles et culturelles/ancestrales (l'utilisation du quinoa, par exemple), et les soins de santé humaine et la nutrition. L'agriculture familiale dans son sens le plus large (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) constitue une source d'aliments sains, nutritifs nécessitant très peu de transformation, qui peuvent être consommés frais, avec les répercussions que cela entraîne sur les habitudes alimentaires des personnes.

² Le terme «public» s'applique aux acteurs des instances exécutives et législatives. Le terme «privé» désigne, entre autres, les agriculteurs familiaux et les organisations qui les représentent, les ONG, les universités, les instituts de recherche et les entreprises.

13. *Contribution au développement durable:* Parmi les pratiques de production ancestrales de l'agriculture familiale, on peut trouver des clés pour le développement de systèmes de production agricole durables, comme par exemple des stratégies de conservation des sols, de préservation de la biodiversité et de conservation du matériel génétique *in situ*.

IV. LES DÉFIS QUE DOIT RELEVER L'AGRICULTURE FAMILIALE DANS LA RÉGION

14. *Améliorer et élargir les connaissances en matière d'agriculture familiale:* Si l'agriculture familiale se caractérise par son ampleur et son hétérogénéité, la plupart de ses problèmes et possibilités sont communs et transversaux dans les différentes régions d'Amérique latine et des Caraïbes. La vision globale selon laquelle l'agriculture familiale ne se définit pas exclusivement par ses caractéristiques de production agricole mais constitue un mode de vie qui respecte l'environnement, préserve la biodiversité, perpétue les traditions culturelles, renforce le développement territorial, contribue à la production durable et génère des avantages pour la santé, est largement répandue. Il est nécessaire de considérer le secteur sous cet angle à l'heure d'établir des budgets et de définir des politiques publiques dont l'approche, de type systémique, renforce le degré de compréhension de la portée de ce secteur au sein de la société, ainsi que de sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région. Elle permet en outre d'intégrer des acteurs qui représentent la diversité du monde rural de la région: paysans, peuples autochtones, descendants des Africains, pêcheurs, éleveurs, cueilleurs, etc.

15. *Coordination et coopération intersectorielles pour le renforcement des répercussions sur les campagnes:* Le développement de l'agriculture familiale implique nécessairement la mise en place de politiques publiques et de programmes qui vont au-delà de la portée des institutions agricoles. Une stratégie multisectorielle de développement rural doit inclure, en outre, des investissements dans les infrastructures (travaux routiers, systèmes d'irrigation, électrification et télécommunications, etc.), le développement de services avec une offre suffisante de biens publics fondamentaux comme des écoles, des hôpitaux, des logements, des réseaux d'assainissement, etc., ainsi que des programmes de développement et de protection sociale. La coordination horizontale des politiques et la coopération intersectorielle pour le développement de l'agriculture familiale sont susceptibles de renforcer l'efficacité et l'efficience des projets dans les différents secteurs qui ont une incidence sur le développement rural. L'accès des agriculteurs à l'information et aux technologies de l'information, ainsi que le renforcement de capacités organisationnelles et techniques, par exemple sur le plan des pratiques de production durable, devront jouer un rôle majeur dans le cadre des stratégies nationales de renforcement de l'agriculture familiale.

16. *La participation des agriculteurs familiaux et de leurs organisations en tant qu'élément clé du développement et de l'approfondissement des politiques publiques dans la plupart des pays:* De nombreux agriculteurs familiaux entretiennent des liens avec une forme ou une autre d'organisation communautaire ou territoriale, et dans certains cas, syndicale. L'action collective est essentielle pour contribuer à surmonter les problèmes de représentation et de gouvernance, en plus de favoriser l'augmentation des volumes produits, d'ajouter de la valeur à la production, de réduire les coûts de transaction et d'améliorer l'accès aux marchés et au financement.

17. *L'accès aux ressources naturelles est prioritaire pour les agriculteurs et agricultrices familiaux:* Les agriculteurs et agricultrices familiaux sont confrontés à des restrictions en ce qui concerne le développement de leur production ou leur maintien dans les régions rurales, principalement à cause du manque d'accès aux terres et à l'eau ou de leur manque de disponibilité. Ce problème est dû en grande part aux modèles de forte concentration de la propriété et à l'exercice de droits sur ces biens enregistrés dans la région. En outre, un grand nombre d'agriculteurs familiaux exercent leurs activités dans des zones marginales, avec des sols à faible productivité ou dégradés, et ne disposent pas de technologies d'irrigation, et l'utilisation des terres et de l'eau à des fins autres que l'agriculture a eu des répercussions négatives sur la disponibilité, l'accès et la qualité de ces ressources. Pour l'agriculture familiale, il est essentiel de relever le défi de l'accès à l'eau afin d'atténuer les éventuels effets néfastes des épisodes de sécheresse sur le rendement des cultures et sur les existences.

18. *Financement de l'agriculture familiale dans la région*: Bien qu'il existe différentes initiatives de services financiers pour le secteur, des inégalités persistent qui compliquent l'accès des agriculteurs aux banques publiques et privées pour le financement de la production. Les sources de financement disponibles pour l'agriculture familiale dans la région sont insuffisantes et peu diversifiées, et celles qui sont en place fonctionnent souvent dans des cadres normatifs qui ne correspondent pas aux besoins des agriculteurs familiaux. Par conséquent, de nouveaux instruments de financement sont nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques des agriculteurs familiaux, avec des réglementations qui facilitent leur utilisation et des outils complémentaires comme des assurances, la garantie des prix ou encore la vulgarisation rurale.

19. *Politiques publiques pour les jeunes ruraux*: De la même manière que pour les politiques d'accès au financement, il est essentiel que les politiques publiques soient renforcées de façon à ce que les jeunes ruraux puissent bâtir leur avenir sur des bases qui tiennent compte de leur identité et garantissent leur autonomie économique. Des stratégies de développement rural sont nécessaires pour améliorer les conditions socioéconomiques et culturelles et le bien-être des familles rurales en permettant aux jeunes d'exploiter pleinement les possibilités que peut leur offrir la vie en milieu rural. En fin de compte, le but visé en attirant l'attention des pouvoirs publics sur ce segment de la population est notamment d'inverser le processus continu de vieillissement ou de diminution de la population rurale, processus entamé depuis des décennies dans de nombreux pays de la région.

20. *Politiques publiques à l'appui des agricultrices familiales*: Dans la plupart des pays de la région, les agricultrices familiales se heurtent à des restrictions quand elles veulent accéder à des ressources productives et améliorer leur situation socioéconomique, et par voie de conséquence, on relève des indices de pauvreté plus élevés dans les ménages qui ont une femme à leur tête. Le défi consiste à élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques destinées à renforcer l'autonomie financière des femmes, en plus de poursuivre les campagnes publiques et privées de sensibilisation sur les répercussions du non respect des droits humains fondamentaux sur l'existence des femmes rurales.

V. ESPACES DE DIALOGUE, POLITIQUES ET PROGRAMMES: APPORTS POUR LA RÉGION

21. *Réunion spécialisée sur l'agriculture familiale du MERCOSUR*: Cet espace de dialogue entre les organisations d'agriculteurs familiaux et les gouvernements des États Membres et des partenaires du MERCOSUR est né de l'importance politique et de la dimension socioéconomique de l'agriculture familiale dans le bloc. Ses objectifs sont le renforcement des politiques publiques à l'appui de l'agriculture familiale dans le MERCOSUR, et la promotion du commerce des produits de l'agriculture familiale, dans le but de réduire les inégalités générées par le marché et pour favoriser le développement rural dans la région. Sa méthodologie, fondée sur le dialogue politique, a donné des résultats concrets en matière de politiques publiques dans les pays, comme par exemple: i) l'établissement de critères de définition de l'agriculture familiale dans la région; ii) la création du Fonds pour l'agriculture familiale du MERCOSUR; iii) la formulation de directives pour l'égalité des sexes dans les politiques publiques à l'appui de l'agriculture familiale; iv) le Programme régional de formation des jeunes ruraux; et v) le Programme régional sur les politiques publiques relatives aux achats publics du secteur de l'agriculture familiale.

22. *Conseil agricole d'Amérique centrale (CAC)*: organe du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) constitué par les ministres de l'agriculture des pays d'Amérique centrale. Depuis le dixième Sommet des Présidents de la région organisé au Salvador en juillet 1991, le CAC est reconnu comme le mécanisme institutionnel qui assure le lien entre le secteur agricole et les autres instances d'intégration de l'Amérique centrale (SICA, 2014). L'un des principaux outils du CAC pour coordonner les actions menées à l'appui de l'amélioration des conditions de l'agriculture familiale et des territoires ruraux est la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial 2010-2030, qui est prévue par le mandat des Chefs d'état dans le cadre du SICA. Actuellement, les activités relatives au domaine de l'agriculture familiale prévues par la Stratégie sont menées par le Groupe régional d'incidence pour l'agriculture familiale et le développement territorial, entité qui coordonne les activités avec le Groupe de travail inter-institutions sur l'agriculture familiale et le développement

territorial, de la Plateforme régionale d'appui technique de la Stratégie centraméricaine de développement rural territorial (Stratégie centraméricaine de développement rural territorial, 2014).

23. *Alliance pour la souveraineté alimentaire des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes*: Il s'agit d'une plateforme de dialogue et de coordination politique des mouvements et organisations paysannes, d'agriculteurs familiaux, d'agriculture urbaine, de pasteurs, de peuples autochtones, de pêcheurs artisanaux, de travailleurs ruraux, d'exploitants agroécologiques, de femmes, de jeunes, de spécialistes de l'environnement, de consommateurs et d'autres secteurs impliqués dans la lutte pour la souveraineté alimentaire des peuples. L'Alliance compte aujourd'hui environ 16 réseaux régionaux et sous-régionaux latinoaméricains et caribéens. Elle est née de la nécessité de disposer d'une représentation de portée régionale plus forte, englobant d'une part la diversité des secteurs du monde rural, et d'autre part tout territoire latino-américain ou caribéen porté par un thème de lutte commune: la souveraineté alimentaire des peuples. Ses membres participent actuellement en tant que groupe organisé à des tribunes de dialogue sous-régionales, régionales et mondiales, comme par exemple le Comité mondial de la sécurité alimentaire.

VI. CADRE D'ACTION SUR LES POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE FAMILIALE MENÉES DANS LA RÉGION

24. *Registres de l'agriculture familiale*: Les informations quantitatives sur l'agriculture familiale dans la région ne sont pas suffisantes, et il convient de déployer davantage d'efforts pour qu'elles se consolident et deviennent un instrument essentiel à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques. La création des registres nationaux de l'agriculture familiale, avec des critères communs à tous les pays, permettra de mesurer la contribution de ce secteur à la région, et facilitera l'élaboration et le ciblage de politiques et de programmes spécifiques pour ce secteur.

25. *Faciliter et encourager la participation des agriculteurs familiaux à l'élaboration de politiques*: Le développement du secteur nécessite la participation des agriculteurs, des petits éleveurs, des pêcheurs, des aquaculteurs et des sylviculteurs familiaux et de leurs organisations pour chaque cycle de politiques publiques (conceptualisation du problème, mise à l'ordre du jour, élaboration de solutions, mise en œuvre, suivi et évaluation). Il convient d'explorer différents mécanismes susceptibles de permettre un dialogue politique soutenu assorti de résultats concrets entre les gouvernements, les acteurs du corps législatif et les membres des organisations d'agriculteurs et d'agricultrices familiaux.

26. *Politiques d'achats publics de l'agriculture familiale*: Celles-ci visent à renforcer l'agriculture familiale, à faciliter sa participation au marché à des prix équitables tout en favorisant l'accès à l'alimentation des populations vulnérables et en stimulant le développement local. En outre, ce type de politiques contribue à l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de distribution des aliments (paniers alimentaires de base, programmes d'urgence, etc.). Les liens qui peuvent être noués entre l'agriculture familiale et les programmes d'alimentation scolaire constituent une autre piste digne d'intérêt.

27. *Renforcer la visibilité de l'agriculture familiale*: Reconnaître et faire connaître le potentiel de l'agriculture familiale pour sensibiliser le grand public aux avantages qui peuvent être retirés de la production familiale d'aliments. Les manifestations comme les foires commerciales ou technologique, la création de comités nationaux d'appui à l'Année internationale de l'agriculture familiale, le renforcement des systèmes nationaux d'information (enquêtes) avec l'accent mis sur l'agriculture familiale, tous ces mécanismes ont déjà fait leurs preuves et ont été validés dans la région.

28. *Politiques publiques agricoles qui favorisent les dynamiques de développement rural global*: Politiques de financement, assurances (sur le climat et sur les prix), assistance technique et vulgarisation rurale, systèmes de garantie des prix, facilitation de l'accès au marché, renforcement et promotion des associations et des coopératives.

29. *Encourager les organisations économiques des agriculteurs familiaux:* Les activités collectives et communautaires menées à l'appui des agriculteurs se traduisent par de nombreux avantages au niveau de la production, de la réduction des coûts, de l'accès aux marchés, etc. Il est demandé que les gouvernements mettent en place des politiques publiques et fixent des cadres juridiques et normatifs qui favorisent et stimulent la formation d'organisations et le renforcement de celles qui existent déjà, à l'appui du développement de nouvelles associations rurales qui proposent des programmes de formation pour les dirigeants et dirigeantes ruraux et favorisent l'échange d'expériences internationales entre les organisations d'agriculteurs (coopération Sud-Sud).

30. *Renforcer l'accès aux ressources de production grâce à l'amélioration de l'accès aux terres, à l'eau et aux semences:* La piètre qualité et la rareté des sols de qualité et des ressources hydriques affaiblissent les systèmes de production de l'agriculture familiale et mettent en danger la durabilité du secteur. Par conséquent, les pays doivent renforcer la mise en œuvre de programmes susceptibles d'améliorer l'accès aux terres, à l'eau et aux technologies et techniques d'irrigation. Celles-ci devraient être complétées par l'utilisation de technologies alternatives de captation des eaux et de conservation des sols. L'État doit garantir un cadre de politiques publiques et de participation des organisations d'agriculteurs familiaux pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales intégrées destinées à l'utilisation adéquate de ces ressources par le biais de la planification de leur gestion.

VII. INDICATIONS QUE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE EST INVITÉE À DONNER

La Conférence régionale est invitée à:

- ratifier la demande faite par cette communauté d'États à la FAO dans le cadre du Plan d'action CELAC 2014 d'appuyer la mise en œuvre du Programme d'intégration régionale sur le développement rural et l'agriculture familiale;
- reconnaître les nombreux effets positifs des initiatives prises sur le plan des politiques et programmes élaborés par les différents pays et régions, ainsi que des débats menés autour des politiques publiques, en tant que mécanismes qui permettent de continuer à renforcer l'agriculture familiale et la création de nouveaux instruments en faveur de son développement;
- donner son accord pour la création du dispositif destiné à faciliter la coopération Sud-Sud fourni par la FAO pour l'échange d'expériences nationales couronnées de succès sur les thèmes identifiés dans le présent document, avec l'accent mis sur les politiques publiques axées sur les femmes et les jeunes;
- appuyer la création de comités nationaux destinés à la promotion de l'Année internationale de l'agriculture familiale et favoriser la mise en place d'espaces de dialogue national autour d'un programme spécifique de mesures en faveur de l'agriculture familiale.

Bibliographie

- CELAC.** (2014). *Déclaration de La Havane, Deuxième Sommet de la Communauté des États latino-américains et caribéens, 28 et 29 janvier 2014*. La Havane: CELAC.
- ECADERT.** (2014). *Stratégie centraméricaine de développement rural 2010-2030*. Téléchargé le 10 mars 2014 (en langue espagnole) à l'adresse <http://www.territorioscentroamericanos.org/agricultura/Paginas/default.aspx>
- FAO.** (2012). Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. <http://www.fao.org/nr/tenure/voluntary-guidelines/es/>
- FAO.** (2013). Alimentación Escolar y las Posibilidades de Compra Directa de la Agricultura Familiar. <http://www.fao.org/docrep/018/i3413s/i3413s.pdf>
- FAO.** (2013). Panorama de la Seguridad Alimentaria y Nutricional en América Latina y el Caribe 2013. Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- FAO** (2012) Cadre stratégique à moyen terme de coopération de la FAO à l'agriculture familiale en Amérique latine et aux Caraïbes 2012-2015. Bureau régional de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
- FAO** (2013) Compte rendu des Débats régionaux sur l'agriculture familiale, réalisé les 30 et 31 octobre 2013 à Santiago (Chili).
- Parsons, W.** (1995). *Public Policy: An introduction to the theory and practice of policy analysis*. Mexico City: Faculté latinoaméricaine des Sciences sociales.
- REAF.** (2014). *Réunion spécialisée de l'agriculture familiale*. Téléchargé le 10 janvier 2014 à l'adresse <http://www.reafmercotel.org/reaf/>
- SICA.** (2014). *Page officielle du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA)*. Téléchargé le 10 mars 2014 à l'adresse http://www.sica.int/cac/cac_en_breve.aspx?IdEnt=690